

virage au sort, portant sur les jeunes gens de vingt à vingt-deux ans. Le service dure huit ans, dont cinq en cas de bataillons ou escadrons, mais le tiers de l'effectif est toujours en congé. L'armée permanente, appelée *première armée de ligne*, se compose de 18 régiments d'infanterie, de 9 bataillons de tirailleurs, de 8 régiments de cavalerie légère (chasseurs et lanciers), de 3 régiments d'artillerie et d'un bataillon de génie. En temps de paix, elle compte, y compris la zendarmerie, les vétérans, etc., de 25,000 à 26,000 hommes avec 2,300 chevaux et une quarantaine de bouches à feu. En temps de guerre, elle peut être portée au double. Sous le nom de *seconde armée de ligne*, on entend la garde nationale ou milice, dont font partie tous les citoyens depuis dix-huit jusqu'à quarante-cinq ans, mais elle n'existe que sur le papier. Outre les troupes précédentes, le Portugal entretient, pour le service spécial de ses colonies, une petite *armée d'outre-mer* dont l'effectif varie de 9 à 14,000 hommes, suivant les circonstances.

PRUSSE. Quoique moins étendue que plusieurs autres États de l'Europe, la Prusse a fait à son organisation particulière de premier ordre. En temps de paix, elle a un peu moins de 200,000 hommes sur pied, mais, en temps de guerre, elle peut facilement réunir 500,000 combattants. L'armée prussienne se recrute par des appels, par des engagements et par des rengagements, mais, à la différence de ce qui se fait dans les autres pays, les jeunes gens, au lieu de tirer au sort, sont désignés par le choix de commissions spéciales qui les classent d'après leurs aptitudes. Les recrues doivent avoir vingt ans accomplis. La loi veut qu'ils passent sept ans sous les drapeaux; mais, en temps ordinaire, ils n'y passent que trois ans, au bout desquels ils sont envoyés dans la réserve; ceux qui s'équipent à leurs frais ne restent même qu'une année au corps. Les jeunes gens qui ne sont point appelés sont également partie de la réserve, car c'est un principe de la constitution prussienne que tout citoyen est tenu au service militaire depuis vingt ans jusqu'à cinquante ans, et sans pouvoir se faire remplacer.

L'armée prussienne est formée de trois éléments distincts : une *armée permanente*, une *réserve* de cette armée, et des *réserves nationales* dites *landwehr* et *landsturm*.

1° *Armée permanente.* Elle comprend une *garde royale* et des *troupes de ligne*, dont voici la composition :

— *Garde.* — Infanterie : 9 régiments, dont 4 de grenadiers et 1 de fusiliers; 1 bataillon de chasseurs; 1 bataillon de carabiniers; — cavalerie : 8 régiments, dont 1 de gardes du corps, 1 de cuirassiers, 1 de hussards, 2 de dragons et 3 de hulans ou lanciers; artillerie : 1 régiment à 12 batteries, les unes à cheval, les autres montées, plus une section à pied pour le service des places; — génie : 1 bataillon de pionniers à 4 compagnies; — train : 1 bataillon à 2 compagnies. À la garde appartient encore une compagnie de *classeurs d'ordonnances*, analogues à nos cent-gardes, pour servir d'escorte au roi.

Ligne. — Infanterie : 72 régiments, dont 12 de grenadiers et 8 de fusiliers; 8 bataillons de chasseurs; — cavalerie : 22 régiments, dont 8 de cuirassiers, 6 de dragons, 10 de hussards et 12 de hulans; — artillerie : 8 régiments organisés comme celui de la garde; — génie : 8 bataillons de pionniers à 4 compagnies; — train : 8 bataillons à 2 compagnies.

L'effectif de l'armée permanente est, pour le pied de paix, d'environ 200,000 hommes, avec 432 pièces attelées, et, pour le pied de guerre, d'un peu plus de 350,000 hommes, avec 865 bouches à feu. La garde tient garnison à Berlin, à Potsdam et à Charlottenbourg. La ligne est divisée en 8 corps d'armée, qui correspondent aux 8 grandes circonscriptions territoriales du royaume (Prusse, Posen, Brandebourg, Poméranie, Silésie, Saxe, Westphalie, province Rhénane) et chacune de ces circonscriptions est spécialement affectée au recrutement du corps qui l'occupe. Ce système a l'avantage de réunir ensemble les hommes du même pays, mais, dans les grands désastres, il occasionne beaucoup trop les pertes. Les corps ont leur quartier général, savoir : le 1^{er} à Königsberg, le 2^e à Stettin, le 3^e à Berlin, le 4^e à Magdebourg, le 5^e à Posen, le 6^e à Breslau, le 7^e à Munster et le 8^e à Cologne. Ils se composent tous de 2 divisions d'infanterie, partagées en 2 brigades de 2 régiments; d'une brigade on 2 régiments de cavalerie, d'un régiment d'artillerie, d'un bataillon de pionniers, d'un bataillon de chasseurs, d'un bataillon de train, et de plusieurs compagnies de gendarmerie. Ils comprennent encore, à l'exception du 6^e et du 7^e, une compagnie d'invalides. En outre, le 8^e renferme 1 brigade d'inspection et 1 brigade de garnison des forteresses fédérales. Enfin, les 8 corps sont réunis deux à deux pour former quatre armées. La première armée est composée du 1^{er} et du 2^e corps; la deuxième armée, du 3^e et du 4^e corps; la troisième armée, du 5^e et du 6^e corps; et la quatrième armée, du 7^e et du 8^e corps.

2° *Réserve.* Elle est formée des sous-officiers et des soldats qui, ayant passé sous les drapeaux le temps voulu, c'est-à-dire trois ans, sont renvoyés par anticipation en congé illi-

mité. Les hommes qui en font partie y restent quatre ans, pendant lesquels ils sont soumis, de loin ou de près, à des exercices de quelques jours, après quoi ils sont incorporés dans la landwehr.

3° *Réserves nationales.* Avant 1861, elles se composaient de la *landwehr du premier ban*, de la *landwehr du second ban*, et de la *landwehr du troisième ban* (compréant tous les hommes de vingt-cinq à trente et un ans révolus qui avaient servi (le temps du service était alors de cinq ans), de plus, tous les jeunes gens qui, ayant contracté un engagement volontaire, avaient passé à leurs frais un an sous les drapeaux; et, enfin, tous les jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans qui n'appartenaient pas à l'armée. Elle formait 100 escadrons de cavalerie, et, pour l'infanterie, 4 régiments de la garde, 32 régiments de ligne et 8 bataillons de réserve. A chaque bataillon étaient attachés vingt-cinq artilleurs, un détachement de chasseurs et quelques pionniers. L'organisation de cette landwehr correspondait exactement à celle de l'armée de ligne, de manière que chaque régiment de ligne avait son numéro correspondant dans la landwehr, et les deux régiments formaient brigade. En outre, les régiments de l'une et de l'autre se recrutèrent dans les mêmes circonscriptions territoriales, et les hommes passaient de l'une à l'autre sans avoir en quelque sorte besoin de se déplacer. Ils ne quittaient même jamais leur pays natal en temps de paix. Dans les circonstances ordinaires, le gouvernement ne faisait que les officiers et les sous-officiers nécessaires pour le maintien des cadres et la garde des magasins d'équipement, lesquels comprenaient dans l'armée active et participaient au recrutement général. Les autres officiers étaient choisis parmi les personnes les plus considérées de la circonscription. La landwehr du second ban était composée des hommes de trente-deux ans à quarante ans. Elle formait aussi 32 régiments d'infanterie et une centaine d'escadrons de cavalerie; mais cette organisation n'existait que sur le papier. Il n'y a aujourd'hui que une seule landwehr. Elle comprend tous les hommes de vingt-sept ans accomplis, c'est-à-dire qui ont atteint l'âge où l'on sort de la réserve, et les garde jusqu'à trente-neuf ans. Elle forme 12 régiments de cavalerie, 4 régiments d'infanterie de la garde, et 104 bataillons d'infanterie de ligne. Son effectif est d'environ 130,000 hommes. Elle est appelée *landwehr* se compose des hommes de quarante à cinquante ans. Elle ne peut être convoquée qu'en cas d'invasion du territoire; et, comme l'ancienne landwehr du second ban, n'existe que sur le papier. On évalue à près de 100,000 le nombre d'hommes qu'elle pourrait fournir.

ROUMANIE ou PRINCIPAUTÉS-UNIES (Moldavie et Valachie). C'est surtout par le tirage au sort que l'armée se recrute. Elle se compose actuellement de 7 régiments d'infanterie, d'un bataillon de chasseurs à pied, de 2 régiments de cavalerie, de 2 régiments d'artillerie, et d'un bataillon de génie, auxquels se joignent au besoin un corps de gendarmerie ordinaire, un corps de gendarmerie rurale (*drovatzki*). Effectif total : 31,913 hommes et 4,500 chevaux, pouvant être porté à près du double en temps de guerre.

RUSSE. L'armée russe remplit ses cadres par les engagements volontaires et par le recrutement. Les engagements donnent beaucoup d'officiers, mais peu de soldats. Le recrutement n'a pas lieu chaque année. A certaines époques, suivant les besoins et les circonstances, l'empereur ordonne une levée qui se calcule pour chaque volosté, d'après le nombre des paysans inscrits au dernier recensement. Anciennement, les seigneurs désignaient eux-mêmes ceux de leurs serfs, après de vingt-deux à trente ans, qu'ils voulaient faire partir. Aujourd'hui que la volosté forme l'unité de recrutement, c'est à l'assemblée communale qu'appartient le droit de faire cette désignation. L'assemblée peut procéder de deux manières, soit par le tirage au sort, soit par tout de rôle; le gouvernement lui laisse toute liberté sur ce point, mais, quand il en trouve l'occasion, il cherche à faire prévaloir le premier système. Les paysans ne sont pas obligés de satisfaire personnellement au recrutement; ils en sont dispensés s'ils présentent un remplaçant, ou bien s'ils payent à l'Etat une somme de 250 à 300 roubles (1,000 à 1,500 fr.). La durée du service militaire, qui était il y a quelques années de vingt ans et même de vingt-cinq ans pour certains soldats, a été réduite à quinze ans par Alexandre II, et, dans un avenir prochain, elle sera fixée, dit-on, à sept ou huit ans.

Les forces militaires de la Russie se composent d'une garde impériale, d'un corps de grenadiers, de troupes de ligne, de troupes locales et de troupes irrégulières. Les quatre premiers éléments forment ce qu'on appelle la *grande armée*.

1° *Garde impériale.* Elle comprend 3 divisions d'infanterie, chacune de 2 brigades de 2 régiments et chaque régiment de 2 bataillons. Il y a de plus 1 bataillon de chasseurs par division. La cavalerie renferme 2 divisions, chacune de 3 brigades de 2 régiments. La 3^e division, dite de réserve, est formée de 4 régiments de cuirassiers et de 2 régiments de Cosaques. La 2^e division, ou division légère, est formée de 2 régiments de dragons, de 2

régiments de lanciers et de 2 régiments de hussards. Chaque régiment a 5 escadrons, dont 4 actifs et 1 de dépôt. En temps de guerre, il en compte un de plus. L'artillerie renferme une division composée d'une brigade à cheval, de 3 brigades à pied et d'une brigade de parc, la brigade à cheval de 5 batteries, dont 1 de Cosaques, et chaque brigade à pied de 3 batteries seulement. Les corps suivants font encore partie de la garde : 2 escadrons d'escorte, l'un est formé de gardes du corps, et l'autre du Caucase, et l'autre de Cosaques du Terek et du Kouban; 1 bataillon de tirailleurs finnois recrutés en Finlande; 1 bataillon de sapeurs d'infanterie, 1 escadron de cavalerie, 1 batterie à cheval et 1 batterie à pied. La garde impériale est placée sous le commandement direct du grand-duc héritier de la couronne, et à Saint-Petersbourg pour quartier général, et à Pétersbourg et dans d'autres villes aux environs.

2° *Corps de grenadiers.* Il se compose des troupes suivantes : 3 divisions d'infanterie, chaque division de 2 brigades, chaque brigade de 2 régiments à 2 bataillons, avec 1 bataillon de tirailleurs par division; 1 division de cavalerie légère, comptant 6 régiments à 2 escadrons, dont 1 de dépôt; 1 division d'artillerie comprenant 1 brigade à cheval de 2 batteries, 3 brigades à pied de 3 batteries, et 1 compagnie de sapeurs; 1 brigade de train organisée comme celle de la garde. Le quartier général du corps est à Moscou.

3° *Troupes de ligne.* Elles sont divisées en 6 corps qui ont leur quartier général, savoir : le 1^{er} à Vilna, le 2^e à Yarovie, le 3^e à Héliopol, le 4^e à Vychni, le 5^e à Vassou, et le 6^e à Zamboff. Chaque corps se compose de 3 divisions d'infanterie, d'une division de cavalerie légère (la cavalerie de réserve a été supprimée), d'une division d'artillerie, d'un bataillon de sapeurs, d'un bataillon de troupes irrégulières. En 1863, on a eu un effectif entretenu de 730,000 hommes.

4° *Corps spéciaux ou locaux.* On en distingue quatre : le corps du Caucase, le corps d'Orenbourg et le corps de Sibirie.

Le corps du Caucase, qui est spécialement chargé de la garde et de la défense du sud-est de l'empire, est formé des troupes suivantes : Infanterie : 1 division de grenadiers, c'est-à-dire 4 régiments de 5 bataillons, dont 1 de tirailleurs; 3 divisions de ligne, aussi à 4 régiments, chaque régiment ayant 4 bataillons de 4 compagnies, dont un de tirailleurs; 37 bataillons également de ligne, mais indépendants, qui sont disséminés dans les forts et les petits postes. Cavalerie : 4 régiments de dragons de 7 escadrons, dont 1 de dépôt. Artillerie : 1 division de 4 brigades, de 4 batteries chacune, avec 104 batteries de plus de 2 de montagne. Les corps qui composent sont en quelque sorte des feudataires de la couronne. A cet effet, les tenanciers des terres de l'Etat, au lieu de payer un loyer, sont obligés d'entretenir à l'entretien des officiers et des sous-officiers. En temps de paix, les soldats de l'Indelta restent chacun dans la propriété qui lui a été assignée. Ils n'en sortent qu'au mois de juin de chaque année, époque à laquelle on les réunit dans des camps provisoires pour les exercer aux divers détails de la vie militaire. En leur absence, leurs propriétés sont surveillées et soignées par les tenanciers. L'effectif de l'armée à l'Indelta est d'environ 35,500 hommes.

Le corps de Sibirie est formé de 2 divisions d'infanterie régulière, de 4 batteries d'artillerie, et d'une multitude de petites troupes de cavalerie irrégulière. Les plus importantes sont celles des Cosaques. Ces peuples ne payent aucun impôt au gouvernement, mais, chez eux, tout homme est astreint à un service militaire de six semaines, et il doit s'armer, s'habiller et s'équiper à ses frais. Les Cosaques sont organisés en régiments de 800 hommes, et chaque régiment est divisé en *soûtas* ou escadrons, qui en comptent 146 le nombre de ces régiments, mais beaucoup, notamment ceux des Cosaques du Caucase, de Sibirie, d'Orenbourg et d'As-trakan, sont de simples milices locales. En temps ordinaire, les Cosaques du Don fournissent 2 régiments à la garde impériale, et 4 à la ligne. Les Cosaques ont aussi une infanterie, qui forme une trentaine de bataillons, et ils ont même une petite artillerie.

La garde impériale, les grenadiers et la ligne, constituent l'armée d'opération en Europe. C'est-à-dire celle qui est destinée à figurer dans les guerres de la Russie avec l'Occident. Derrière cette armée s'en trouve une seconde, qui lui sert de réserve, et qui, en temps de paix, se compose de contingents

volontaires dont la durée est de cinq ans pour l'infanterie et de sept ans pour les autres armes. Elle se compose d'environ 2,500 fantassins et 1,000 cavaliers et artilleurs.

Les troupes ou milices provinciales forment une première réserve. Elles se recrutent par la voie du sort parmi tous les jeunes gens de vingt à vingt-sept ans. Elles offrent un effectif de 10 à 12,000 hommes, toutes armes comprises. Ceux qui en font partie restent dans leurs foyers, sauf pendant un ou deux mois chaque année, où on les réunit dans des camps de manœuvres.

La landwehr est formée par les hommes qui comptent cinq années de services effectifs, et qui, d'après la loi, sont, en temps de guerre, de servir encore pendant trois ans. Elle ne peut être employée hors du territoire, de même, d'ailleurs, que les milices provinciales. Les soldats de la landwehr sont réunis chaque année pour des exercices qui ne durent que quelques jours. On évalue leur nombre total à 9 ou 10,000.

5° *Suède.* La constitution interdit l'entretien d'une armée permanente, mais tout citoyen est astreint au service militaire, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de quarante-quatre; le remplacement est interdit. C'est la réunion de tous ces citoyens qui forme ce qu'on appelle l'armée fédérale. Les soldats de cette armée restent ordinairement dans leurs foyers; les cadres seuls sont maintenus en permanence. Suivant que les circonstances exigent on appelle sous les drapeaux une partie ou la totalité des contingents des cantons. L'armée fédérale se compose de trois parties : l'élite, la réserve et la landwehr, mais les Suédois ne comptent pas de troupes régulières. L'élite comprend les hommes de vingt à trente-quatre ans, à raison de trois pour cent de la population totale. La réserve est formée par les hommes qui ont fait leur temps dans l'élite, c'est-à-dire de trente-cinq à quarante ans; elle est de 118,196 hommes en 1863, et de 1,135,975 en 1864, non compris les troupes irrégulières, qui ont présenté, dans l'une et l'autre année, 177,460 combattants. Les esprits sérieux croient que ces contingents, si extraordinaires en ce qu'ils sont sur le papier, d'après les meilleures autorités, dit à ce sujet le statisticien A. Le-goyt, l'effectif réel de l'armée active russe ne saurait être élevé à plus de 680,000 hommes, y compris 80,000 hommes de troupes irrégulières. En 1863, on a eu un effectif entretenu de 730,000 hommes.

6° *Norvège.* Quoique soumis au même souverain, ces deux pays ont des armées distinctes.

7° *Suède.* L'armée se compose de quatre parties : la cavalerie, ou *nerfouade*, l'infanterie, la *hœving* ou *bœving*, et la milice de *Gothland*.

La *varfæde* est l'armée permanente proprement dite. Elle se recrute par des enrôlements volontaires, et sa durée est de six ans pour l'infanterie et de huit ans pour les autres armes. Son effectif, qui est d'environ 7,000 hommes, comprend 2 régiments d'infanterie de ligne, 1 régiment de chasseurs à pied, 22 compagnies de dragons, 7 compagnies de 1 demi-compagnie de guides; — Artillerie : 40 compagnies dont 6 de parc, 4 batteries de montagne, 4 batteries de fusées; — Génie : 6 compagnies de sapeurs, 2 compagnies de pontonniers, 20 *Réserves*, Infanterie : 31 bataillons, 11 demi-bataillons, 15 compagnies non enrégimentées, 26 compagnies de tirailleurs; — Cavalerie : 13 compagnies de dragons, 8 demi-compagnies de guides; — Artillerie : 35 compagnies dont 6 de parc, 4 batteries de montagne; — Génie : 6 compagnies de sapeurs et 3 de pontonniers.

8° *TURQUIE.* L'armée n'a été organisée définitivement à l'européenne que dans le courant de 1842, mais les tentatives de Sélim III et de Mahmoud II avaient précédemment fait connaître les voies à cette grande réforme. Elle se recrute par le tirage au sort et par des engagements volontaires. Jusqu'à présent, les musulmans seuls ont pris part au tirage. En 1856, le gouvernement a voulu supprimer le droit de captation que payent les chrétiens et le remplacer par le service militaire, ce qui devait mettre tous les sujets du sultan sur le pied de l'égalité; mais, jusqu'à présent, les chrétiens ont manifesté la plus vive répugnance à être incorporés dans les troupes de terre, bien que, depuis 1847, ils ne fassent aucune difficulté d'entrer dans les équipages de la flotte. Si cette mesure venait à être exécutée franchement, les forces de l'empire s'en trouveraient doublées. La durée du service est fixée à douze ans, dont cinq dans l'armée active, ou *nisam*, et sept dans la réserve, ou *redif*; les hommes de cette dernière restent ordinairement dans leurs foyers.

L'armée active comprend des troupes régulières, des troupes irrégulières et des troupes auxiliaires. Les troupes régulières sont divisées en six corps ou *ordans*, commandés chacun par un *moukhir* (maréchal), et dont le premier a le titre de garde impériale. Elles comptent 36 régiments d'infanterie, 24 de cavalerie, 2 d'artillerie de siège. Leur effectif, qui est de 140,000 hommes en temps de paix, s'élève à 165,000 hommes en temps de guerre. On y joint les gardes du corps du sultan, un nombre de 200, qui se recrutent parmi les jeunes gens des meilleures familles, tant musulmans que chrétiens (maréchaux), et dont le service présente un total de 87,000 hommes. Elles se composent de gendarmes à pied (*karass*), de gendarmes à cheval (*seymens*), de bachibozouks, de tatars de la Dobrutscha, etc. Les troupes auxiliaires sont les contingents

de certaines provinces qui ne sont pas soumises à la loi commune, telles que la haute Albanie, la Serbie, etc., et ceux des États mi-souverains, comme l'Égypte, les Principautés danubiennes, les régences de Tunis et de Tripoli, etc.

9° *Égypte.* L'armée a été organisée à l'européenne sous l'administration de Méhémet-Ali, par deux officiers français et italiens sortis pour la plupart des troupes de Napoléon I^{er}. Ce sont aussi ces mêmes officiers qui ont créé les divers établissements militaires qui existent aujourd'hui en Égypte. L'armée égyptienne solde est composée de troupes régulières et irrégulières. Les troupes régulières, fortes d'environ 134,000 hommes, comprennent 36 régiments d'infanterie (108,000 hommes), 15 régiments de cavalerie (12,000 hommes), 5 régiments d'artillerie (11,600 hommes), 1 régiment du génie (1,600 hommes), et 1 régiment du train (1,200 hommes). Les troupes irrégulières, presque toutes de cavalerie, présentent un effectif de 25,000 hommes. Total d'armée solde : 160,000 hommes. A cette armée servent de réserve 14 régiments de gardes nationales (47,800 hommes), 15,000 ouvriers des fabriques organisés militairement, et 150,000 hommes de réserve, dont l'ensemble de 224,400 soldats. En temps de guerre, le vice-roi est tenu de fournir au sultan un contingent de 23,000 hommes de toutes armes.

10° *MAROC.* Après le vice-roi d'Égypte, l'empereur Maroc est le seul souverain musulman d'Afrique qui possède une armée de quelque importance. Cette armée renferme des troupes régulières, ou troupes de l'empereur, et des troupes des pachas, ou *marabuts*, qui sont des troupes irrégulières, mais qui sont payées par l'empereur. Elles se composent d'une *garde noire* formée de 8 à 10,000 nègres du Soudan, qui accompagnent toujours l'empereur, et de 4 à 5,000 militaires de la tribu des Oudalas, qui tiennent le premier rang des principales villes. La garde noire est une création de Mouley-Ismaïl, contemporain de Louis XIV. En l'instituant, ce prince, alors en lutte avec de nombreux ennemis, voulut s'enfermer d'un corps privilégié qui serait absolument dévoué à sa personne et toujours prêt à exécuter ses ordres, et, pour que ce corps ne pût avoir aucune attache dans le pays, il le forma de nègres achetés dans le Soudan. Depuis cette époque, les soldats noirs n'ont jamais cessé d'être un puissant instrument de domination entre les mains des empereurs du Maroc. Toutefois, ils ont beaucoup perdu aujourd'hui de leur ancienne réputation. Les troupes irrégulières sont commandées par les pachas; elles sont composées de cavaliers qui font le service administratif et le recouvrement de l'impôt; elles sont généralement fournies par des tribus qui, en échange, sont exemptés de charges. En temps de guerre, l'empereur fait un appel à toutes les tribus, et plus de 100,000 volontaires accourent alors sous ses drapeaux.

Quant à l'artillerie, le Maroc n'en possède pas, si ce n'est quelques pièces de canon appartenant à des tribus qui défendent les côtes, et encore ces canons sont-ils rouillés, et sans affûts, pour la plupart; le nombre des soldats artillers ne s'élève pas à 2,000. Une poignée de soldats, mais insuffisants à remplir les fonctions abandonnées, telles sont les forces militaires de l'empire du Maroc; forces nulles, ou presque nulles, surtout quand on considère que, chez ce peuple, l'art de la guerre, la tactique est inconnue.

11° *AMÉRIQUE. États-Unis.* La grande république américaine avait hérité de ses illustres fondateurs une certaine aversion pour les grandes armées permanentes; aussi, quand, en mars 1861, éclata le déplorable conflit qui désola le nouveau continent, l'armée de l'Union comptait-elle la peine, d'après les chiffres officiels, 16,000 hommes, presque tous volontaires, divisés entre les armes suivantes : 1 corps du génie, 1 corps d'ingénieurs topographes, 5 régiments de cavalerie, 4 régiments d'artillerie et 10 régiments d'infanterie. Ces troupes avaient pour mission spéciale de protéger contre les Indiens les établissements fondés dans l'ouest et le sud-ouest, de défendre et escorter les convois d'émigrants à travers les terres incomplètement soumises, et enfin de fournir des garnisons à certaines places fortes. Les officiers, tous Américains, sortaient de l'école militaire de West-Point. Derrière cette petite armée permanente se trouvait la milice, véritable force militaire du pays, comprenant tous les citoyens, sans exception, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de quarante-cinq. Très-rarement, depuis la grande guerre de l'indépendance, les miliciens avaient été appelés par un *moukhir* de l'Union; mais, au commencement des hostilités entre le Nord et le Sud, le président Lincoln, d'après l'autorisation du congrès, porta l'effectif de l'armée permanente à 41,247 hommes, commandés par 4 majors généraux et 27 brigadiers généraux. Le 15 avril 1861, il lança une proclamation appelant sous les drapeaux 75,000 miliciens, pour un service de trois mois, les États du sud restant en dehors de cette proclamation. Les troupes irrégulières présentèrent un total de 87,000 hommes. Elles se composent de gendarmes à pied (*karass*), de gendarmes à cheval (*seymens*), de bachibozouks, de tatars de la Dobrutscha, etc. Les troupes auxiliaires sont les contingents

de certaines provinces qui ne sont pas soumises à la loi commune, telles que la haute Albanie, la Serbie, etc., et ceux des États mi-souverains, comme l'Égypte, les Principautés danubiennes, les régences de Tunis et de Tripoli, etc.

12° *Égypte.* L'armée a été organisée à l'européenne sous l'administration de Méhémet-Ali, par deux officiers français et italiens sortis pour la plupart des troupes de Napoléon I^{er}. Ce sont aussi ces mêmes officiers qui ont créé les divers établissements militaires qui existent aujourd'hui en Égypte. L'armée égyptienne solde est composée de troupes régulières et irrégulières. Les troupes régulières, fortes d'environ 134,000 hommes, comprennent 36 régiments d'infanterie (108,000 hommes), 15 régiments de cavalerie (12,000 hommes), 5 régiments d'artillerie (11,600 hommes), 1 régiment du génie (1,600 hommes), et 1 régiment du train (1,200 hommes). Les troupes irrégulières, presque toutes de cavalerie, présentent un effectif de 25,000 hommes. Total d'armée solde : 160,000 hommes. A cette armée servent de réserve 14 régiments de gardes nationales (47,800 hommes), 15,000 ouvriers des fabriques organisés militairement, et 150,000 hommes de réserve, dont l'ensemble de 224,400 soldats. En temps de guerre, le vice-roi est tenu de fournir au sultan un contingent de 23,000 hommes de toutes armes.

13° *MAROC.* Après le vice-roi d'Égypte, l'empereur Maroc est le seul souverain musulman d'Afrique qui possède une armée de quelque importance. Cette armée renferme des troupes régulières, ou troupes de l'empereur, et des troupes des pachas, ou *marabuts*, qui sont des troupes irrégulières, mais qui sont payées par l'empereur. Elles se composent d'une *garde noire* formée de 8 à 10,000 nègres du Soudan, qui accompagnent toujours l'empereur, et de 4 à 5,000 militaires de la tribu des Oudalas, qui tiennent le premier rang des principales villes. La garde noire est une création de Mouley-Ismaïl, contemporain de Louis XIV. En l'instituant, ce prince, alors en lutte avec de nombreux ennemis, voulut s'enfermer d'un corps privilégié qui serait absolument dévoué à sa personne et toujours prêt à exécuter ses ordres, et, pour que ce corps ne pût avoir aucune attache dans le pays, il le forma de nègres achetés dans le Soudan. Depuis cette époque, les soldats noirs n'ont jamais cessé d'être un puissant instrument de domination entre les mains des empereurs du Maroc. Toutefois, ils ont beaucoup perdu aujourd'hui de leur ancienne réputation. Les troupes irrégulières sont commandées par les pachas; elles sont composées de cavaliers qui font le service administratif et le recouvrement de l'impôt; elles sont généralement fournies par des tribus qui, en échange, sont exemptés de charges. En temps de guerre, l'empereur fait un appel à toutes les tribus, et plus de 100,000 volontaires accourent alors sous ses drapeaux.

Quant à l'artillerie, le Maroc n'en possède pas, si ce n'est quelques pièces de canon appartenant à des tribus qui défendent les côtes, et encore ces canons sont-ils rouillés, et sans affûts, pour la plupart; le nombre des soldats artillers ne s'élève pas à 2,000. Une poignée de soldats, mais insuffisants à remplir les fonctions abandonnées, telles sont les forces militaires de l'empire du Maroc; forces nulles, ou presque nulles, surtout quand on considère que, chez ce peuple, l'art de la guerre, la tactique est inconnue.

14° *AMÉRIQUE. États-Unis.* La grande république américaine avait hérité de ses illustres fondateurs une certaine aversion pour les grandes armées permanentes; aussi, quand, en mars 1861, éclata le déplorable conflit qui désola le nouveau continent, l'armée de l'Union comptait-elle la peine, d'après les chiffres officiels, 16,000 hommes, presque tous volontaires, divisés entre les armes suivantes : 1 corps du génie, 1 corps d'ingénieurs topographes, 5 régiments de cavalerie, 4 régiments d'artillerie et 10 régiments d'infanterie. Ces troupes avaient pour mission spéciale de protéger contre les Indiens les établissements fondés dans l'ouest et le sud-ouest, de défendre et escorter les convois d'émigrants à travers les terres incomplètement soumises, et enfin de fournir des garnisons à certaines places fortes. Les officiers, tous Américains, sortaient de l'école militaire de West-Point. Derrière cette petite armée permanente se trouvait la milice, véritable force militaire du pays, comprenant tous les citoyens, sans exception, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de quarante-cinq. Très-rarement, depuis la grande guerre de l'indépendance, les miliciens avaient été appelés par un *moukhir* de l'Union; mais, au commencement des hostilités entre le Nord et le Sud, le président Lincoln, d'après l'autorisation du congrès, porta l'effectif de l'armée permanente à 41,247 hommes, commandés par 4 majors généraux et 27 brigadiers généraux. Le 15 avril 1861, il lança une proclamation appelant sous les drapeaux 75,000 miliciens, pour un service de trois mois, les États du sud restant en dehors de cette proclamation. Les troupes irrégulières présentèrent un total de 87,000 hommes. Elles se composent de gendarmes à pied (*karass*), de gendarmes à cheval (*seymens*), de bachibozouks, de tatars de la Dobrutscha, etc. Les troupes auxiliaires sont les contingents

de certaines provinces qui ne sont pas soumises à la loi commune, telles que la haute Albanie, la Serbie, etc., et ceux des États mi-souverains, comme l'Égypte, les Principautés danubiennes, les régences de Tunis et de Tripoli, etc.

15° *Égypte.* L'armée a été organisée à l'européenne sous l'administration de Méhémet-Ali, par deux officiers français et italiens sortis pour la plupart des troupes de Napoléon I^{er}. Ce sont aussi ces mêmes officiers qui ont créé les divers établissements militaires qui existent aujourd'hui en Égypte. L'armée égyptienne solde est composée de troupes régulières et irrégulières. Les troupes régulières, fortes d'environ 134,000 hommes, comprennent 36 régiments d'infanterie (108,000 hommes), 15 régiments de cavalerie (12,000 hommes), 5 régiments d'artillerie (11,600 hommes), 1 régiment du génie (1,600 hommes), et 1 régiment du train (1,200 hommes). Les troupes irrégulières, presque toutes de cavalerie, présentent un effectif de 25,000 hommes. Total d'armée solde : 160,000 hommes. A cette armée servent de réserve 14 régiments de gardes nationales (47,800 hommes), 15,000 ouvriers des fabriques organisés militairement, et 150,000 hommes de réserve, dont l'ensemble de 224,400 soldats. En temps de guerre, le vice-roi est tenu de fournir au sultan un contingent de 23,000 hommes de toutes armes.

16° *MAROC.* Après le vice-roi d'Égypte, l'empereur Maroc est le seul souverain musulman d'Afrique qui possède une armée de quelque importance. Cette armée renferme des troupes régulières, ou troupes de l'empereur, et des troupes des pachas, ou *marabuts*, qui sont des troupes irrégulières, mais qui sont payées par l'empereur. Elles se composent d'une *garde noire* formée de 8 à 10,000 nègres du Soudan, qui accompagnent toujours l'empereur, et de 4 à 5,000 militaires de la tribu des Oudalas, qui tiennent le premier rang des principales villes. La garde noire est une création de Mouley-Ismaïl, contemporain de Louis XIV. En l'instituant, ce prince, alors en lutte avec de nombreux ennemis, voulut s'enfermer d'un corps privilégié qui serait absolument dévoué à sa personne et toujours prêt à exécuter ses ordres, et, pour que ce corps ne pût avoir aucune attache dans le pays, il le forma de nègres achetés dans le Soudan. Depuis cette époque, les soldats noirs n'ont jamais cessé d'être un puissant instrument de domination entre les mains des empereurs du Maroc. Toutefois, ils ont beaucoup perdu aujourd'hui de leur ancienne réputation. Les troupes irrégulières sont commandées par les pachas; elles sont composées de cavaliers qui font le service administratif et le recouvrement de l'impôt; elles sont généralement fournies par des tribus qui, en échange, sont exemptés de charges. En temps de guerre, l'empereur fait un appel à toutes les tribus, et plus de 100,000 volontaires accourent alors sous ses drapeaux.

Quant à l'artillerie, le Maroc n'en possède pas, si ce n'est quelques pièces de canon appartenant à des tribus qui défendent les côtes, et encore ces canons sont-ils rouillés, et sans affûts, pour la plupart; le nombre des soldats artillers ne s'élève pas à 2,000. Une poignée de soldats, mais insuffisants à remplir les fonctions abandonnées, telles sont les forces militaires de l'empire du Maroc; forces nulles, ou presque nulles, surtout quand on considère que, chez ce peuple, l'art de la guerre, la tactique est inconnue.

17° *AMÉRIQUE. États-Unis.* La grande république américaine avait hérité de ses illustres fondateurs une certaine aversion pour les grandes armées permanentes; aussi, quand, en mars 1861, éclata le déplorable conflit qui désola le nouveau continent, l'armée de l'Union comptait-elle la peine, d'après les chiffres officiels, 16,000 hommes, presque tous volontaires, divisés entre les armes suivantes : 1 corps du génie, 1 corps d'ingénieurs topographes, 5 régiments de cavalerie, 4 régiments d'artillerie et 10 régiments d'infanterie. Ces troupes avaient pour mission spéciale de protéger contre les Indiens les établissements fondés dans l'ouest et le sud-ouest, de défendre et escorter les convois d'émigrants à travers les terres incomplètement soumises, et enfin de fournir des garnisons à certaines places fortes. Les officiers, tous Américains, sortaient de l'école militaire de West-Point. Derrière cette petite armée permanente se trouvait la milice, véritable force militaire du pays, comprenant tous les citoyens, sans exception, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de quarante-cinq. Très-rarement, depuis la grande guerre de l'indépendance, les miliciens avaient été appelés par un *moukhir* de l'Union; mais, au commencement des hostilités entre le Nord et le Sud, le président Lincoln, d'après l'autorisation du congrès, porta l'effectif de l'armée permanente à 41,247 hommes, commandés par 4 majors généraux et 27 brigadiers généraux. Le 15 avril 1861, il lança une proclamation appelant sous les drapeaux 75,000 miliciens, pour un service de trois mois, les États du sud restant en dehors de cette proclamation. Les troupes irrégulières présent